

LA RIPOSTE

Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Jun 2012

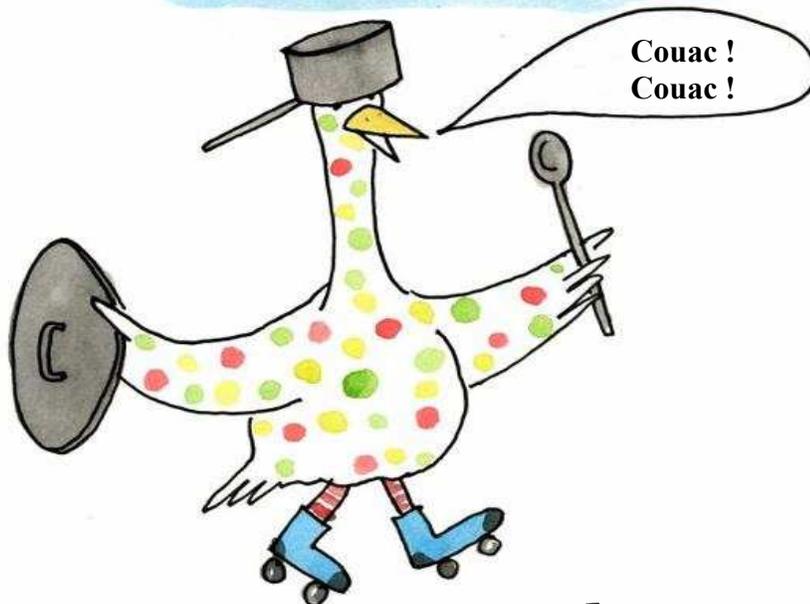
L'ADDS-QM (Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRE

Si vous trouvez un coupon de renouvellement dans l'enveloppe, c'est qu'il est maintenant temps de renouveler votre carte de membre. Remplissez le coupon et retournez-nous le avec votre cotisation. Si vous avez renouveler et que vous trouvez un coupon, excusez-nous, une erreur s'est glissée.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE APPUI !

AFIN DE LA CUISINER,
L'OIE SPÉCIALE VOUS INVITE À AMENER
VOS CASSEROLES !!!!!!!



BON ÉTÉ !

Sommaire

Retour sur la semaine de la dignité des personnes assistées sociales du Québec par Serge Bernard	P.2
Halte à la loi 78 par Lydia Berthiaume	P.3
Info-Loi par Christian Loupret	P.4
Marche du 1er mai par Claude Garneau L'école dans la rue Par Richard Doyon	P.5
Nouvelles de la militance par Véronique Salmon	P.6
Le parti libéral du Québec: quand la répression nous dirige ! Par le Front commun des personnes assistées sociales du Québec	P.7
Calendrier	P.8





RETOUR SUR LA SEMAINE DE LA DIGNITÉ DES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES DU QUÉBEC

Par Serge Bernard

C'était la première fois que je participais à la *Semaine de la dignité des personnes assistées sociales du Québec*. J'ai aimé mon expérience.

J'ai commencé par participer à la formation sur le Revenu social universel garanti (RSUG). Cette formation a eu lieu le 23 avril à Lévis et nous étions une vingtaine. J'étais animateur de cette journée avec Robert Roussel, militant à l'ADDS QM et Roxanne Blanchet, militante salariée à l'ADDS Rive-Sud. Ça m'a permis de mieux comprendre c'était quoi un RSUG. Ce revenu permettrait de sortir les personnes assistées sociales de la pauvreté et de mieux vivre.



Ensuite, je me suis impliqué dans l'organisation de la grande assemblée publique sur le RSUG. J'ai participé au sketch de présentation et j'étais le messenger. C'est-à-dire, que je ramassais les commentaires et les questions des personnes qui ne se sentaient pas à l'aise avec le micro. Ça s'est bien déroulé, plus d'une cinquantaine de personnes ont participé. Les présentations des trois invitées (Marie-Ève Duchesne du FCPASQ, Vivianne Labrie chercheuse indépendante et Johanne Lavoie du comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale) étaient intéressantes. Après, il y a eu pas mal de discussion.

Finalement, vendredi le 11 mai, dans le cadre de la tournée du FCPASQ pour la semaine de la dignité, je suis allé visiter le *Centre d'information communautaire de Saint-Hyacinthe* avec Robert Roussel et Marie-Ève Duchesne. Nous avons écouté deux épisodes de l'émission *Nafragés des villes*, qui a été suivi d'une discussion sur la pauvreté. Nous avons été bien accueilli. On nous a offert du café et des biscuits. Merci à toute l'équipe de Saint-Hyacinthe !

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Juin

Réjeanne Bédard
Yves Bédard
Renaud Blais
Réjeanne Blanchet
Clermont Côté
Christiane Croteau
Fanny Dionne
Marie-Ève Duchesne
Richard Duchesne



Pierre Falardeau
Pierre Ferland
Raymond-Yves Gariépy
Blanche-Aimée Goulet
Nathalie Igonène
Rachel Lacasse
Carole Larose
Véronique Salmon
Patrick Tremblay
Luc Vézina



HALTE À LA LOI 78

Par Lydia Berthiaume

Le 18 mai dernier, malgré une contestation importante de la population et la désapprobation d'Amnistie internationale, du Barreau du Québec, des syndicats et des groupes communautaires, le gouvernement libéral a adopté le projet de loi 78 à l'aide de certains députés de la Coalition Avenir Québec (CAQ).

La «loi 78» est une attaque directe à nos droits fondamentaux, car elle brime la liberté d'association et limite grandement le droit de manifester.

- 1- Celle-ci oblige les organisateurs et organisatrices d'une manifestation de plus de 50 personnes à fournir l'itinéraire, le lieu, la date, l'heure et la durée d'une manifestation et ce, plus de 8 heures avant le début de celle-ci.
- 2- Les policiers peuvent exiger aux organisateurs et organisatrices de modifier l'itinéraire de la manifestation.
- 3- Elle interdit de bloquer l'accès à un établissement postsecondaire (cégeps, université), mais également de perturber les cours qui s'y donnent. Cela a pour effet d'empêcher les associations étudiantes de faire respecter leur vote de grève, tout en limitant grandement le pouvoir des professeurs et des syndicats.
- 4- Elle punit sévèrement toute personne qui ne respecterait la loi avec des amendes salées. 1000\$ à 5000\$ pour une personne. 25 000\$ à 125 000\$ pour une association, un organisme ou un groupement (L'ADDS QM s'inscrit dans cette dernière catégorie).
- 5- Une personne qui aide ou amène une personne à ne pas respecter la «loi 78» peut, elle aussi, recevoir une amende importante.
- 6- La loi prend fin le 1^{er} juillet 2013.

L'heure est grave. En limitant notre droit de manifester, le gouvernement libéral tente de faire taire la voix du peuple. En effet, pour les personnes assistées sociales comme pour les étudiantEs, la rue reste souvent le seul moyen de se faire entendre. Loin des élites politiques et économiques, nous représentons le peuple et sa réalité. Par le passé, c'est en manifestant et en dérangeant que nous avons pu avancer vers une société plus juste et égalitaire. Aujourd'hui, nos moyens se trouvent réduits par la loi 78, mais la force du nombre est plus forte que jamais.

Face à cette loi injuste, deux stratégies ont fait surface. Pour sa part, la CLASSE a décidé de désobéir à la loi 78. Ainsi, lors de la manifestation du 22 mai, la marche a dévié de l'itinéraire annoncé pour ensuite devenir illégale. D'un autre côté, malgré leur désaccord avec la loi, certaines personnes et associations étudiantes ont plutôt opté pour le respect de la loi et ont décidé de se faire entendre d'une autre manière. Toutefois, un consensus se fait entendre : Cette loi brime nos droits!

Unissons-nous, étudiants, étudiantes, travailleurs, travailleuse et sans emploi et faisons entendre nos voix. Agissons pacifiquement, mais n'hésitons pas à nous affirmer!

Pour plus d'informations, vous pouvez nous appeler ou consulter les détails de la loi 78 au :

<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2012C12F.PDF>

AVOIRS LIQUIDES ET BIENS PERMIS POUR LE PROGRAMME DE SOLIDARITÉ SOCIALE

Pour être admissible au Programme de solidarité sociale :

L'adulte doit prouver que :

Son **état physique ou mental** est **déficient** ou **limité** de façon **significative** pour une **durée permanente** ou **non déterminée** et que cela lui cause des **contraintes sévères à l'emploi**.

Avoir des contraintes sévères à l'emploi ne signifie pas être invalide. C'est plutôt ne pas être assez performant dans notre système capitalisme pour satisfaire aux exigences du travail.

INFO-LOI



Par
Christian
Loupret



le jour de la demande et une fois à la solidarité sociale	
Avoirs liquides et biens permis	2500\$ pour une personne seule
	5000\$ pour une famille
	60 000\$ en REER ou REEE (Régime enregistré épargne études)
Avoir liquides et biens permis	
<u>Total de 130 000\$</u> incluant :	
Résidence, terrain, chalet, REER, REEE, argent reçu par succession, assurance-vie, indemnités de décès (130 000\$) (+ 1000\$/ an en tant que propriétaire occupant) (coupure de 2% de l'excédent de la valeur)	
Compte de développement individuel : 5000\$ par adulte (Compte dont les sommes sont utilisées pour réaliser un cours de formation, acheter des instruments ou des équipements pour le travail, créer un emploi autonome ou une entreprise, acheter une résidence ou la réparer ou acheter une automobile)	
Gains de travail : 100\$ pour une personne seule OU un couple	

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Jean Rock Belisle
Marie-Marthe Bergeron
Yvon Boisclair
Josée Carré
Anne-Denise Carrier
Lise Castonguay
Gisèle Côté
Marlène Drolet
Danielle Durette
Robert Foisy
Lise Fournier
Fernand Fréchette

Juillet



Marie-Josée Gagné
Marie-Pier Gagné
Madone Landry
Michel Leclerc
Lily Levesque
Anne-Valérie Lemieux Breton
Lorraine Mathieu
Lise Pichette-Lessard
Denise Pichette
Huguette Potvin
Gaétan Rouleau
Pierre Verreault



MARCHE DU 1ER MAI

Par Claude Garneau

La *Coalition Québec Chaudière-Appalaches opposée à la privatisation et à la tarification des services publics* a organisé la marche du 1^{er} mai. Ça été une marche qui a été très pacifique. Ça été une belle activité. Le thème était « *Défendre nos droits, célébrer nos victoires* ». Nous étions près de 700 personnes.

Nous sommes partiEs du parc de l'Amérique française et nous avons marché jusqu'à l'assemblée nationale. Les manifestants et manifestantes étaient composésEs de gens des groupes populaires, des personnes syndiquées et quelques étudiantEs qui arboraient fièrement leur carré rouge. Arrivés à l'assemblée nationale, nous avons mangé des hot-dogs tout en écoutant chanter le militant Pierre Fournier et ses musiciens.

Malgré la pluie, nous avons scandé et revendiqué les droits des personnes sans emplois, des travailleurs et des travailleuses ainsi que ceux des étudiants et des étudiantes. Bref, nous avons été solidaires le temps d'une marche... Ce n'est qu'un début, continuons le combat.



L'ÉCOLE DANS LA RUE

Par Richard Doyon

En tant que membre du *Regroupement d'éducation populaire en action communautaire Québec Chaudière-Appalaches* (REPAC 03-12), l'ADDS QM a participé à la journée *L'école dans la rue*. L'objectif de cet événement était de faire connaître les organismes d'éducation populaire. Cette activité a eu lieu le 23 mai à l'extérieur de la bibliothèque Gabrielle Roy. L'ADDS QM a eu un kiosque pour se faire connaître et faire connaître la réalité des personnes assistées sociales. Pour ce faire, nous avons organisé un jeu intitulé *La roue de la fortune*. Les gens étaient invités à faire tourner la roue de la fortune afin de déterminer à quelle catégorie d'aide sociale ils appartenaient (sans contrainte, contrainte temporaire et contrainte sévère). Ainsi, les gens apprenaient les montants alloués pour chaque catégorie à l'aide sociale (589 \$, 715 \$ ou 896 \$). Ensuite, ils et elles pigeaient deux cartes. Une première pour apprendre qu'on allait couper leur chèque mensuel pour telle ou telle raison, et une seconde qui exprimait une des nombreuses émotions négatives que cette réalité faire vivre. Le jeu a été un succès !

Plusieurs militantEs de l'ADDS QM se sont impliquésEs dans l'organisation générale de l'activité. Il faut dire que la journée a bien commencé car nous étions nombreux pour installer le site. Il y avait plusieurs kiosques d'organismes, des ateliers et des conférences. Le tout s'est terminé par une prestation musicale. À partir de 16h le public pouvaient manger gratuitement un bon hot-dog et une bonne soupe. Ce fut une très belle réussite. Il y a eu plus de 400 personnes qui sont venues voir ce que les organismes d'éducation populaire de la région de Québec réalisent.





NOUVELLES DE LA MILITANCE

Par Véronique Salmon

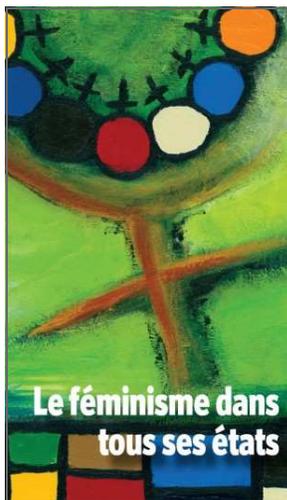


MARCHE DU 1ER MAI

Le 1er mai dernier nous avons participé à la marche du 1er mai organisée par la Coalition Québec Chaudière-Appalaches opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. Lire l'article à la page 5.

RASSEMBLEMENT PUBLIC SUR LE REVENU SOCIAL UNIVERSEL GARANTI (RSUG)

Le 9 mai dernier l'ADDS QM conjointement avec Rose du Nord et l'ADDS RS a organisé un débat discussion sur le RSUG dans le cadre de la semaine de la dignité des personnes assistées sociales. Lire l'article à la page 2.



ÉTATS GÉNÉRAUX DU MOUVEMENT FÉMINISME

Les 25 et 26 mai, deux déléguées de l'ADDS QM ont participé aux états généraux du mouvement féministe du Québec. L'objectif est de faire un retour sur les luttes des femmes des 20 dernières années afin de planifier les luttes des 20 prochaines années. Cette démarche a débuté en 2011 pour une durée de deux ans.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FFO

Le 27 mai dernier, l'ADDS QM a participé à l'assemblée générale de la fédération des femmes du Québec.



LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC: QUAND LA RÉPRESSION NOUS DIRIGE ! Par le FCPASQ



« Pourquoi
tout le monde
parle de moi? »

-L'oise spéciale

Le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) dénonce vertement le projet de loi spéciale qui se discute actuellement à l'Assemblée nationale. Ce projet de loi, déposé hier soir par le gouvernement Charest, est une attaque ouverte aux droits de manifester, de s'associer, de dénoncer. Pour le FCPASQ, adopter un tel projet de loi n'est qu'une déclaration de guerre ouverte aux étudiants et aux étudiantes et un déni total de reconnaître le débat de fond qui se joue dans notre société actuelle : celui du droit à l'éducation. Toujours pour ce regroupement, ce projet de loi attaque beaucoup plus que les étudiants et les étudiantes : c'est le droit de manifester et de dénoncer de l'ensemble des mouvements sociaux qui est visé.

« Le gouvernement Charest refuse catégoriquement de comprendre l'enjeu qui se joue. Il se sert des mots des étudiants et des étudiantes pour les appliquer à son avantage et glisser dangereusement vers une hausse de la répression jamais vue au Québec ! » s'insurge Marie-Ève Duchesne, porte-parole du FCPASQ. Selon ce regroupement, une telle loi ne ferait qu'attiser une colère déjà bien présente chez les étudiants et les étudiantes, mais aussi, dans l'ensemble des mouvements sociaux et de la population en général. « On essaie de maximiser la répression à son maximum et comme la violence entraîne la violence, on justifiera de telles mesures par les conséquences qu'une telle loi provoquerait si elle est adoptée. Le gouvernement sera responsable de ses actes, mais tentera tout de même, comme il le fait déjà si bien, de passer pour l'homme de la situation. C'est scandaleux ! » ajoute la porte-parole.

Pour le FCPASQ, les attaques perpétrées par ce gouvernement contre le droit à l'éducation et le droit de manifester et de s'associer sont inacceptables, injustifiées et sont un choix politique plus que douteux.

Le FCPASQ réitère, une fois de plus, son appui au mouvement étudiant et sera à ses côtés jusqu'au bout.

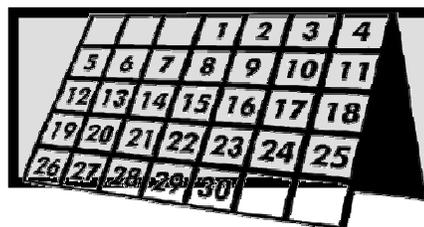
JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Claude Allard
Louise Bélanger
Jean-Claude Bellefeuille
Jacqueline Blanchet
Hélène Bourque
Hélène Caya
Carole Guilbeault
André Limoges
Christian Loupret

Août



Nicole Papillon
Louise Plourde
Marie-Josée Poitras
Johanne Roberge
Thérèse Simard
Bernard St-Onge
Marielle Tellier
Christiane Vallée
Danielle Voyer



CALENDRIER

Juin 2012

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	4 <u>9h à 17 h</u> SAINT-SAUVEUR EN FLEURS !
4	5 <u>13 h30</u> Atelier droit aide sociale	6 <u>9 h30 à 16h</u> Bilan d'année	7	8	9
11 <u>9 h15</u> Comité organisateur	12 <u>9h30</u> Comité accueil, recrutement et communication <u>13 h30</u> Atelier droit aide sociale	13 <u>9 h15</u> Comité préjugés	14	15 ADDS-QM FERMÉ (tous les vendredis jusqu'en septembre)	16
18	19 <u>9 h30 à 16 h00</u> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANUELLE DE L'ADDS-QM	20	21 JOURNÉE D'ACTIVITÉS AVEC ROSE DU NORD ET L'ADDS-RS	22 ADDS-QM FERMÉ	23
25	26 <u>13 h30</u> Atelier droit aide sociale	27	28	29 ADDS-QM FERMÉ	30

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au 525-4983.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au 525-4983.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? *Passer nous voir !*